

CONSEIL COMMUNAL EST

COMPTE-RENDU

RÉUNION RESTREINTE

DU 3 SEPTEMBRE 2019

Madame IRIART, Présidente du Conseil Communal Est annonce en préambule que Bordeaux Métropole va engager dans les prochains mois une concertation sur la route de Toulouse. Elle va concerner 4 communes : Bordeaux, Bègles, Villenave d'Ornon et Talence.

A ce jour la Métropole a intégré les incidences du projet Bahia dans les variantes qui vont être soumises à la concertation des habitants et des usagers. Les principes de la future consultation sont en cours de finalisation. Le Conseil Communal va donc être amené à suivre ce dossier important.

Budget Participatif

Le règlement du budget participatif a été modifié par le Conseil Municipal et intègre désormais un nouveau critère à savoir, l'impact des projets sur le voisinage. Il est demandé aux conseillers leur avis sur les projets élus en 2018 et ceux du Budget Participatif 2019 devant être implantés sur le périmètre du Conseil Communal Est.

Projets 2018 :

- Aménagement d'un espace sportif à Bel Air : Deux emplacements sont proposés par les services. Il s'agit pour les conseillers de déterminer celui qui aura le moins d'impact sur le voisinage. C'est celui situé le long de la résidence Orpéa qui est choisi par les conseillers car il est, selon eux, le plus cohérent avec l'aménagement global de la parcelle.
- Jeux pour adolescents Place 14/18 : Il s'agit d'implanter un terrain de foot, un baby-foot et un ping-pong. Il est proposé une rencontre avec les riverains avec tous les éléments techniques pour une présentation exhaustive. Cependant, des contraintes techniques peuvent faire évoluer le projet dans les prochains mois. D'ailleurs, le marché de fourniture des équipements sportifs de la Ville (ping-pong, baby-foot etc) ne sera attribué qu'au mois de décembre.

Deux projets du budget participatif 2019 sont ensuite présentés aux conseillers pour savoir s'ils considèrent que ceux-ci ont un impact sur le voisinage.

Il s'agit de « Créer une aire de jeux pour les chiens Parc Robespierre » et « Une cabane et une balançoire au Clos de Leysotte ».

En ce qui concerne le premier projet, les conseillers considèrent qu'il n'est pas nécessaire de consulter les riverains du Parc Robespierre dans la mesure où il existe déjà un couloir à chien sur ce site, et que le projet, s'il est retenu par les Talençais, n'amènerait qu'une modification de l'aménagement existant et ne générerait pas de nuisances supplémentaires.

Concernant le second projet, « Une balançoire et une cabane au Clos de Leysotte », un questionnaire va être distribué aux riverains immédiats pour connaître leur avis. Le projet ne sera soumis au vote des Talençais que si cet avis est positif.

Point sur les bornes de collecte de verre et de vêtements

La Métropole bordelaise propose au Conseil Communal d'identifier de nouveaux emplacements pour des bornes à verre. Le Conseil n'envisage de s'impliquer dans ce travail d'identification que seulement sous la forme d'une visite des sites en présence d'un technicien de la Ville et de la Métropole. Cela simplifie la procédure et le choix des emplacements.

De même, la demande de doubler les containers de vêtements sur les emplacements existants ne semble pas judicieuse. Il est décidé de ne pas répondre à cette sollicitation sans éléments d'informations complémentaires de la part du Relais.

Proposition d'installation d'une station de réparation de vélos

Dans le cadre du développement des mobilités douces et de la valorisation des déplacements à bicyclette, la Ville propose au Conseil Communal de choisir des emplacements sur son périmètre et de financer ce projet sur son budget annuel.

Après réflexion, deux emplacements sont retenus par les conseillers :

- Angle rues Dourout / Robespierre,
- Rue Pacaris entre le rond-point Plume la Poule et le rond-point Pacaris/Clément Thomas le long de la piste cyclable. L'emplacement définitif sera déterminé avec les services de la Ville afin de tenir compte des contraintes techniques.

Le coût d'un tel équipement est de 2 800 €. Dans la mesure où deux emplacements sont définis, le Conseil Communal accepte d'attribuer 5 600 € de son budget à ce projet.

En parallèle, les conseillers demandent à ce que la Ville implante des arceaux à vélos à la salle Robespierre.

En conclusion de la réunion, Madame IRIART annonce que les premières implantations de potelets demandées par le Conseil Communal Est ont été réalisées à l'angle des rues Bourgès et Delort.

Enfin, une réunion publique portant sur les suites de la concertation pour le devenir du bois Sourreil sera certainement organisée à l'automne.